



## ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT MEURTHE-ET-MOSELLE DE FOOTBALL

### APPEL A CANDIDATURE

L'élection du Comité de Direction du District Meurthe-et-Moselle de Football aura lieu lors de l'Assemblée Générale du vendredi 4 octobre 2024.

La déclaration de candidature doit être adressée au secrétariat du District, à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales par courrier électronique ([secretariat@meurtheetmoselle.fff.fr](mailto:secretariat@meurtheetmoselle.fff.fr)) ou par envoi recommandé, au plus tard trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale, soit pour le 4 septembre 2024, dernier délai.

\*\*\*

#### Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13.2 des Statuts du District.

- l'élection a lieu selon un scrutin de liste bloquée.

\*\*\*

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire 'Déclaration de candidature de liste » ci-joint.

#### **DISTRICT MEURTHE-ET-MOSELLE**

Siège Social : 15, Boulevard Maréchal Foch – 54600 VILLERS-LÈS-NANCY

Tél : 03 83 50 41 80 – [secretariat@meurtheetmoselle.fff.fr](mailto:secretariat@meurtheetmoselle.fff.fr) – <http://meurtheetmoselle.fff.fr>

Antenne de Joeuf : Complexe Aldo Platini – rue du Stade – 54240 JOEUF – Tél : 03 82 24 65 12